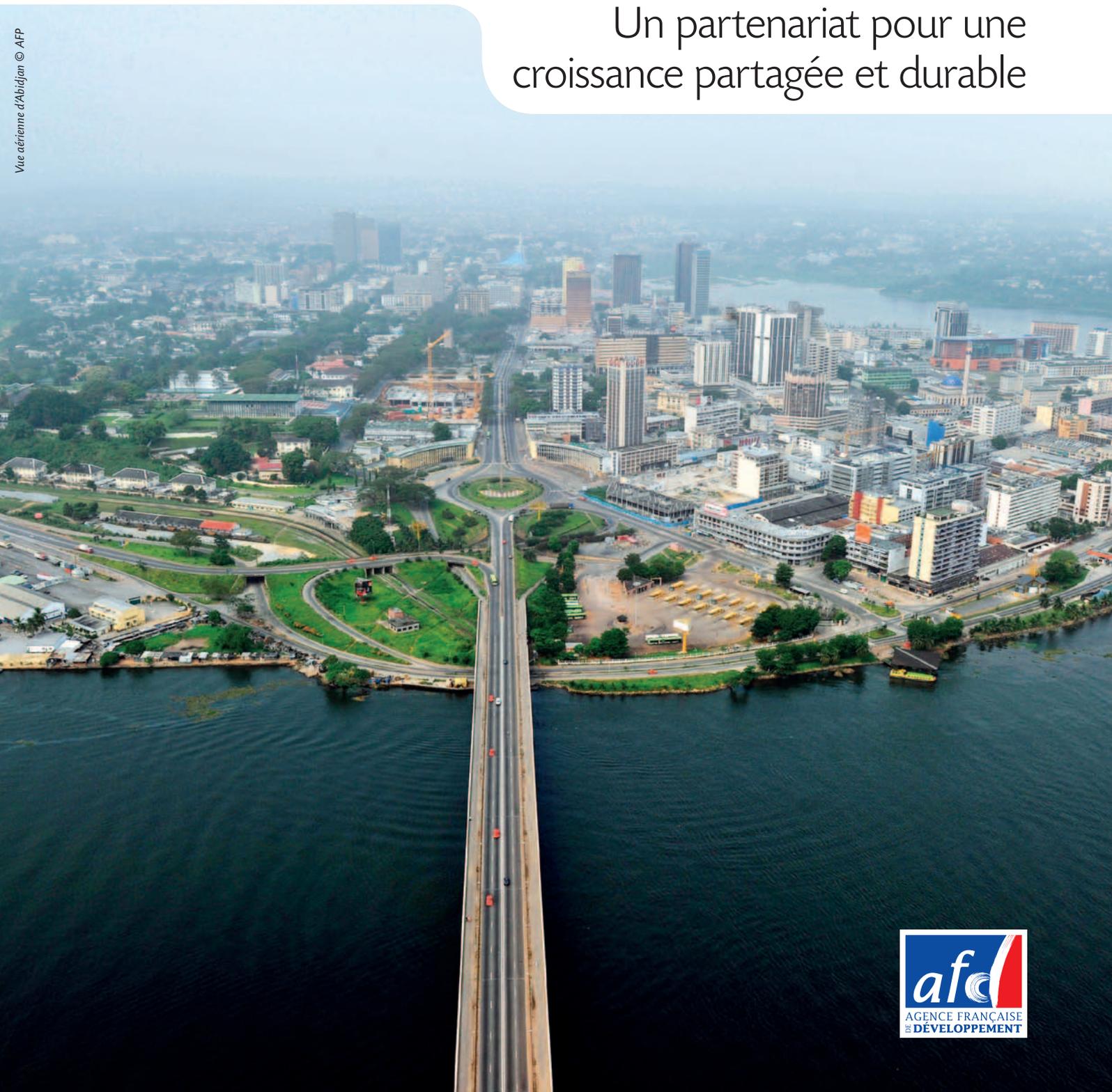


L'AFD ET LA CÔTE D'IVOIRE

Un partenariat pour une
croissance partagée et durable

Vue aérienne d'Abidjan © AFP



LA CÔTE D'IVOIRE

Longtemps considérée comme la locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est sortie affaiblie de plus de 10 ans de crise politique : augmentation dramatique de la pauvreté (de 10 % en 1985 à 43 % en 2008), baisse du revenu moyen par habitant, accroissement des inégalités spatiales et sociales, détérioration de la qualité des services publics. Le pays se situe en 2011 au 170^e rang mondial de l'indice de développement humain.

Et, même si l'économie a fait preuve d'une certaine résilience, le faible niveau des investissements publics et privés pendant la crise a eu pour conséquence un sous-équipement notable en matière d'infrastructures qui pénalise la restauration des équilibres régionaux et la croissance.

Faire face aux défis de la reconstruction implique aujourd'hui de donner une nouvelle impulsion à la politique de développement. À cet égard, la Côte d'Ivoire dispose d'atouts certains : une population de 20 millions d'habitants avec un pourcentage important de personnes en âge de travailler, permettant de capter un dividende démographique ; un secteur agricole puissant et diversifié (cacao, coton, sucre, hévéa, palmier à huile) ; une façade maritime qui agit comme une plateforme vers l'océan des pays de l'hinterland ; une solide capacité exportatrice.

Autant d'atouts que le Plan national de développement du gouvernement a retenu de placer au service de la création d'emploi, de la lutte contre la pauvreté et d'une croissance durable, afin de faire de la Côte d'Ivoire une puissance émergente à l'horizon 2020.

Dans ce cadre, l'AFD finance des projets ou programmes qui s'insèrent dans les priorités retenues par les gouvernements ivoiriens et français, conformément au Plan national de développement adopté en 2012. Elle en soutient les investissements physiques et techniques, mais attache également une importance particulière au renforcement des ressources humaines et des capacités de maîtrise d'ouvrage des institutions partenaires.

L'activité de l'AFD en Côte d'Ivoire s'articule aujourd'hui autour de trois pôles :

- le C2D, qui se décline pour les trois prochaines années dans 6 secteurs ;
- le soutien au secteur privé, sous la forme de garanties bancaires ARIZ et d'appuis au secteur de la microfinance ;
- le partenariat avec les ONG françaises, dans les secteurs de la santé, du développement rural et de la formation.

LE CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT DÉVELOPPEMENT (C2D) : UN PARTENARIAT ENTRE LA FRANCE ET LA CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de l'initiative PPTE, la France a annulé en 2011 plus de 900 millions d'euros de dette commerciale ivoirienne. Elle s'est engagée à un effort complémentaire et, plutôt qu'une annulation sèche, elle a fait le choix original de mettre en œuvre un mécanisme dit « Contrat de Désendettement et Développement » (C2D). Celui-ci se traduit par l'octroi par la France d'une subvention à la Côte d'Ivoire, en contrepartie du versement des échéances de la dette, pour financer des programmes en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Les marges de manœuvre financières dégagées par l'annulation de dette sont ainsi fléchées vers les secteurs prioritaires définis dans le Programme national développement (PND) de la Côte d'Ivoire. Le montant du C2D ivoirien, historique, s'élève à 2,9 milliards d'euros (1 900 milliards de FCFA).

Les secteurs d'intervention du C2D ont été sélectionnés d'un commun accord entre la France et le gouvernement ivoirien. Les instances de pilotage du C2D, qui sont chargées d'orienter la répartition sectorielle et de veiller à la bonne exécution des projets et programmes, associent les parties ivoirienne et française, ainsi que des représentants de la société civile, du secteur privé et des bailleurs de fonds.

Le C2D est une opportunité inédite de construire, dans la durée, avec l'administration ivoirienne, un dialogue approfondi sur les politiques sectorielles financées dans ce cadre.

NOTRE STRATÉGIE D'INTERVENTION

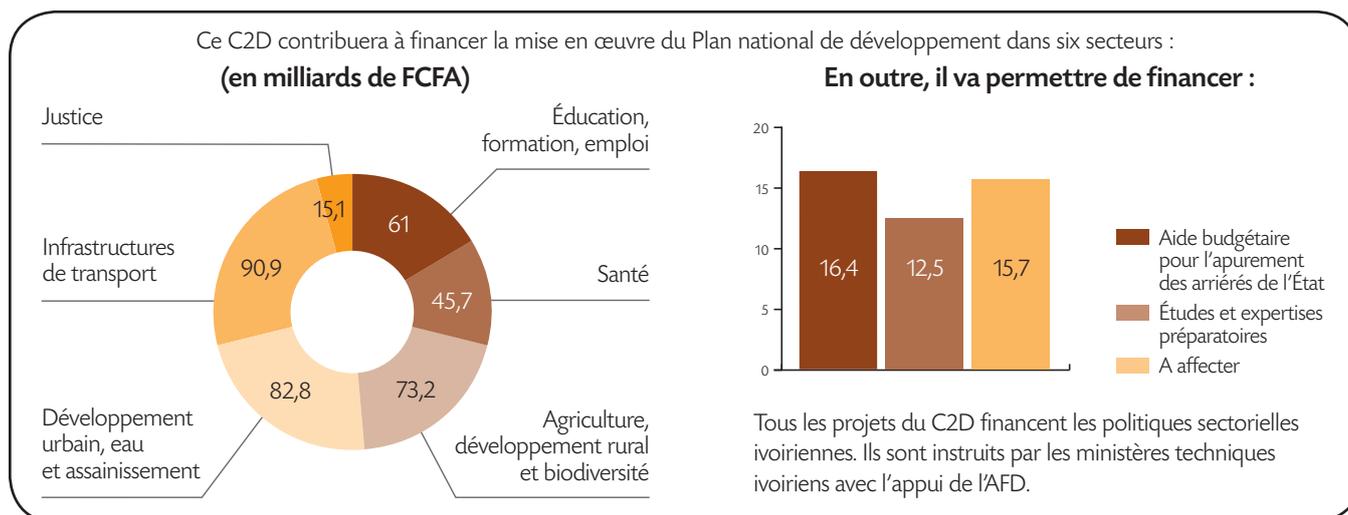
L'Agence Française de Développement est présente en Côte d'Ivoire depuis 1954.

Elle a ré-ouvert de manière permanente son agence à Abidjan en septembre 2008.

Jusqu'à une date récente, les interventions de l'AFD concentraient sur le financement et le soutien au secteur privé. Cependant suite à l'atteinte par la Côte d'Ivoire du point d'achèvement de l'initiative PPTE, le partenariat entre l'AFD et l'État ivoirien a repris autour d'un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) au montant de 2,9 milliards d'euros.

LE C2D ACCOMPAGNE LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

La première tranche du C2D unissant la République de Côte d'Ivoire et la République française a été signée à Abidjan le 1^{er} décembre 2012. Il couvre la période 2012-2015 pour un montant de 630 millions d'euros (413 milliards de FCFA).



Le C2D et le secteur de la santé

Sous le pilotage du ministère de la Santé et la Lutte contre le Sida, deux projets d'appui au secteur de la santé seront mis en œuvre à compter de 2013 dans le cadre du premier C2D, pour un montant global de 45,7 milliards de FCFA.

- Un projet dédié à la planification familiale, dont l'objectif est de contribuer à la diminution de la mortalité maternelle en Côte d'Ivoire en améliorant l'accessibilité de la population ivoirienne à des services de planification familiale de qualité.
- Un projet global de renforcement du système de santé ivoirien, qui vise à améliorer la santé des populations les plus vulnérables de Côte d'Ivoire, par des actions en faveur des ressources humaines paramédicales, des soins de santé maternelle et infantile et de l'offre de médicaments.



Le C2D mettra l'accent sur la santé de la mère et de l'enfant

Le C2D et le secteur de l'éducation

Dès 2013, le C2D financera à hauteur de 61 milliards de FCFA un vaste programme DEFI Jeunes : « Développement de l'éducation, la Formation, l'Insertion des Jeunes ». Sous le pilotage des ministères techniques concernés, ce programme financera des activités ambitieuses à tous les niveaux du système éducatif et soutiendra la Politique nationale de l'emploi. Ses objectifs sont les suivants :

- **Éducation de base** : contribuer à améliorer l'accès et la qualité au primaire et au collège par la construction de 116 écoles primaires et 40 collèges de proximité en milieu rural, la formation initiale des enseignants et l'impression de manuels scolaires du secondaire ;
- **Enseignement technique et formation professionnelle** : moderniser 3 lycées techniques et professionnels sur des filières porteuses en partenariat avec les branches professionnelles ;
- **Enseignement supérieur** : appuyer l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny et accompagner le redémarrage des 5 universités publiques ;
- **Emploi** : soutenir et amplifier des dispositifs existants d'accompagnement de 20 000 jeunes vers l'emploi.



Visite d'une école

L'AFD CONTRIBUE À LA RELANCE ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

En avril 2011, dès la fin de la crise postélectorale, la France s'est engagée à apporter un soutien financier exceptionnel de 270 milliards FCFA à l'État ivoirien, sous forme de prêt direct et de garantie aux banques prêteuses de l'État au lendemain de la crise. Il a permis :

- de payer les salaires des fonctionnaires ;
- de contribuer à l'apurement des arriérés de l'État vis-à-vis du secteur privé ;

- de financer des dépenses sociales dans le cadre du programme présidentiel d'urgence (PPU).

Sur le premier C2D, la France finance une aide budgétaire affectée au soutien des établissements publics de santé et d'enseignement supérieur et à l'agence de salubrité urbaine, ainsi qu'à l'apurement des arriérés de l'État vis-à-vis de ses petits fournisseurs.

L'AFD INTERVIENT DANS LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Accompagner la microfinance en Côte d'Ivoire

La microfinance permet d'offrir des services financiers adaptés à des populations exclues du système financier formel. Elle contribue à réduire la pauvreté en appuyant le développement de très petites entreprises.

L'AFD intervient dans le secteur de la microfinance à travers divers outils (prêts bonifiés, subventions, fonds propres, ou garanties) permettant de :

- financer un renforcement de capacités, une diversification ou un développement des activités ;
- faciliter le refinancement bancaire à travers l'outil de garantie ARIZ.

En Côte d'Ivoire, l'AFD en collaboration avec d'autres bailleurs a appuyé dès 2009 à travers une subvention de 656 millions de FCFA, la création de deux nouvelles institutions évoluant selon les meilleures pratiques internationales.



© Microcred

Fin 2012, Microcred et Advans ont appuyé plus de 15 000 micro-projets pour un montant total d'environ 22 milliards de FCFA.

L'arrivée de ces acteurs (*MicroCred CI* et *Advans CI*) contribuera à professionnaliser le secteur tout en augmentant l'offre de services financiers dans les principales villes du pays.

COLLOQUE MICROFINANCE

L'AFD était le principal cofinancier du colloque national sur la microfinance qui s'est tenu en 2012 à Abidjan. Cet événement placé sous le haut patronage du Président de la République, SEM. Alassane Ouattara, marque la volonté forte de l'État ivoirien et des partenaires techniques et financiers de réinvestir et redynamiser le secteur. Dans un contexte de reconstruction post-crise, le colloque a permis de dresser un état des lieux du secteur et d'aborder les questions essentielles à son développement futur : Comment restructurer et réorienter le secteur afin de favoriser l'inclusion financière ? Quelles actions pour une surveillance efficiente ? Quel dispositif pour financer le secteur ? Ces réflexions permettront d'alimenter la définition d'une stratégie nationale et d'identifier les actions clés à mettre en œuvre afin d'assurer un développement pérenne de la microfinance en Côte d'Ivoire.



© AFD Abidjan - Bénédicte Alsac

Colloque national sur la microfinance en Côte d'Ivoire

LE GROUPE AFD SOUTIENT LE SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN

ARIZ : un soutien en faveur des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) ivoiriennes

À travers son outil de garantie bancaire ARIZ, qui vise à faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises privées (PME) et des institutions de microfinance (IMF) ivoiriennes, l'AFD accompagne le développement du tissu économique national, source de croissance et de création d'emplois.

L'outil ARIZ permet de garantir les crédits d'investissements octroyés à des PME et des IMF et encourage ainsi les banques à financer des projets d'investissement de toutes tailles.

Lancé en 2009 en Côte d'Ivoire, plus de 130 entreprises représentant 3 500 emplois ont pu bénéficier d'ARIZ à ce jour pour un montant total de 40 milliards de FCFA.



La Société Ivoirienne de Manutention et de Transit (SIMAT) bénéficiaire d'ARIZ

© SIMAT

PROPARCO, la filiale secteur privé du groupe AFD

PROPARCO, filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé, a relancé dès la fin de la crise politique l'instruction de ses financements. PROPARCO finance le secteur privé, à travers sa large gamme d'instruments financiers de long-terme, que ce soit en dette, en fonds propres ou en quasi fonds propres. Son intervention vise à soutenir la croissance économique en apportant au secteur privé des ressources difficiles à mobiliser sur les marchés locaux. Le champ d'intervention de PROPARCO couvre des secteurs variés, des infrastructures jusqu'au secteur financier, en passant par le financement des industries et des services. PROPARCO a financé une dizaine de projets en Côte d'Ivoire et son portefeuille a atteint 74 milliards de FCFA, faisant de la Côte d'Ivoire le premier pays d'intervention de PROPARCO en Afrique de l'Ouest (hors Nigeria) et l'un des tous premiers pays en Afrique subsaharienne.



Plantation de canne à sucre de la SIFCA

© SIFCA

Secteur d'activité	Produit	Montant (Mds FCFA)
Microfinance	Fonds Propres	0,5
Leasing	Fonds Propres/Prêt/Garantie	8,5
Énergie	Prêt	27,6
Infrastructures aéroportuaires	Prêt	9,8
Banque	Fonds Propres	4,1
Huile de Palme	Prêt	2,2
Assurances	Prêt	16,4
Agro-industrie	Prêt	5,2
TOTAL		74,3

LE PARTENARIAT AVEC LES ONG FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE

L'AFD finance en Côte d'Ivoire des ONG françaises dont les programmes d'activités s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec les ministères ivoiriens et de leurs politiques sectorielles. Bénéficient notamment du soutien de l'AFD :

- la Croix-Rouge française, qui soutient l'administration déconcentrée dans la restauration de la fonctionnalité du système de santé dans certains districts sanitaires de l'ouest du pays ;
- le CIDR, qui appuie la structuration et la montée en gamme des coopératives rizicoles ivoiriennes ;
- l'IECD, qui anime des écoles de formations agricoles et des programmes de formation des entrepreneurs informels, et contribue à la professionnalisation et à la formalisation des TPE.



Une bénéficiaire de microcrédit © Advans

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 70 agences et bureaux de représentation dans le monde, dont 9 dans l'Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2011, l'AFD a consacré plus de 6,8 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 4 millions d'enfants au niveau primaire et de 2 millions au niveau collège, et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 1,53 million de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 3,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AFD ABIDJAN

Boulevard François Mitterrand
01 BP 1814 – Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 22 40 70 40
Fax : (225) 22 44 21 78
Email : afdabidjan@afd.fr
<http://cotedivoire.afd.fr>



www.proparco.fr

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.



www.ffem.fr

Le Fonds français pour l'environnement mondial est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement. Le FFEM intervient en appui à des réalisations concrètes dans les pays bénéficiaires, avec une démarche d'apprentissage et en testant des approches novatrices ou exemplaires.



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier PEFC™ (gestion durable des forêts).

